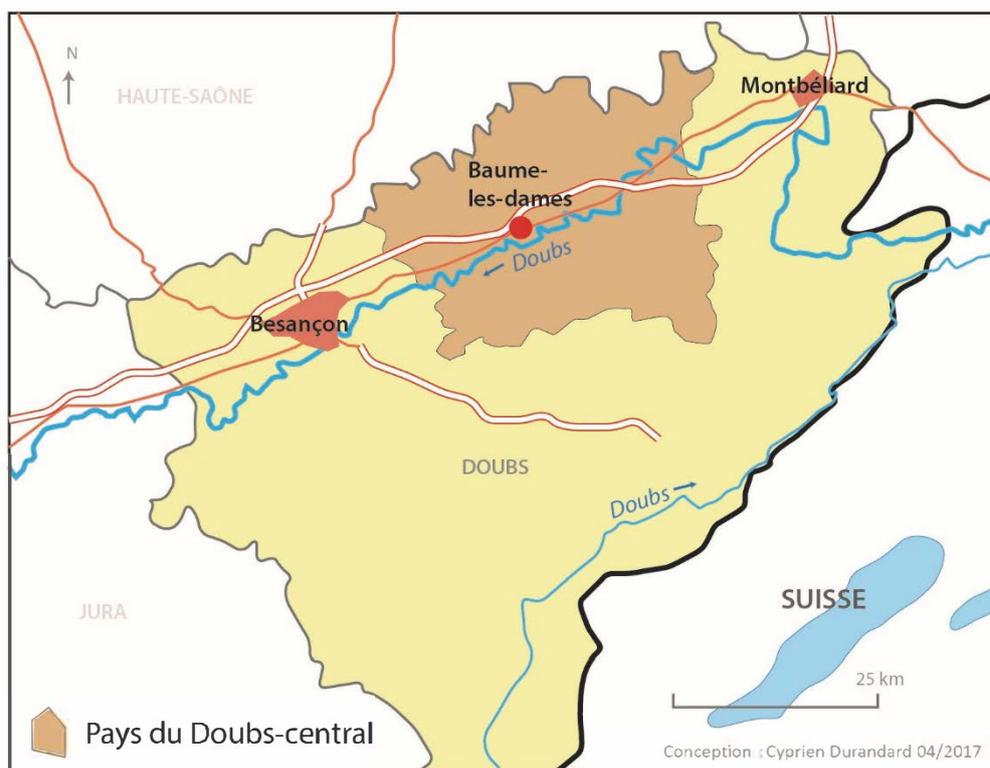




## PAYS DU DOUBS-CENTRAL

Cette fiche présente un aperçu du système alimentaire du Doubs central en 2016, ainsi que des projets visant à la reterritorialisation de l'alimentation.



### Le territoire

#### Éléments de situation

Le Pays du Doubs-central est un PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) qui regroupe trois communautés de communes. Il est situé dans le département du Doubs, en région Bourgogne-Franche-Comté. Ce territoire rural de faible densité est structuré par deux petites villes (Baume-les-dames et l'Isle-sur-le-Doubs) et trois bourgs-centre. Il est situé entre les agglomérations de Besançon et Montbéliard qui exercent une polarisation croissante en termes d'emplois et de services, générant une périurbanisation sensible.

La vallée du Doubs le traverse de part en part. Elle sépare une région de bas plateaux au nord, marquée par un système de polyculture-élevage, et le premier plateau du massif du Jura au sud, où s'épanouit l'élevage de bovins à lait bénéficiant de la zone d'appellation AOP Comté.

Engagé dans le programme LEADER 2014-2020, le Doubs-central mobilise les acteurs du territoire autour de la question des circuits de proximité alimentaires. Ceux-ci tiennent encore une place marginale dans le système alimentaire local, excepté les produits laitiers (lait et fromage) issus des filières locales.

#### Données clé

- 3 communautés de communes
- 142 communes
- 40 000 habitants
- +0,42% d'accroissement moyen de population entre 1999 et 2000 (sur le territoire du SCoT du Doubs-central)

#### Une agriculture tournée vers l'élevage bovin à lait

- 36 959 hectares de SAU
- 78% de la SAU consacré à l'élevage (cultures fourragères et prairies permanentes)
- 2 AOP fromagères (Comté et Morbier)
- 2 IGP (saucisses de Morteau et Montbéliard)
- 477 exploitations agricoles
- 1068 emplois agricoles

Source: Doubs-central 2010

# L'alimentation dans le Doubs-central

## Une agriculture contrastée, entre agro-industrie et filières de qualité

L'activité agricole est dominée par l'élevage de bovins – lait (80% des exploitations). Au sein du territoire, on distingue deux petites régions agricoles. Une région de bas plateaux et de vallées au nord, dédiée à la polyculture-élevage. Et au sud le premier plateau du massif du Jura, dominé par l'élevage de bovins à lait bénéficiant de la zone d'appellation Comté (depuis 1958). La totalité du territoire est comprise dans l'aire d'appellation Morbier (depuis 2002).

Cette configuration des terroirs et des aires des signes de qualité impacte fortement la vitalité des filières agroalimentaires, avec un contraste marqué entre la zone Comté et le reste du territoire.

Dans l'aire d'appellation Comté, la production et la transformation du lait s'organise en coopératives, les fruitières. Ces structures dessinent un modèle agroalimentaire territorialisé (cf encadré). Le prix du lait étant plus avantageux dans la filière Comté, la zone est plus attractive pour les jeunes agriculteurs qui s'installent. Du fait des quotas imposés au Comté, les fruitières diversifient leur production afin d'écouler les stocks (Fabrication d'Emmental, de Morbier, volonté de créer un atelier pour la Cancoillotte à Sancey) et cherchent à créer de nouveaux fromages comme à Bouclans.

Le reste du territoire est dominé par une agriculture tournée vers l'agro-industrie, et par conséquent plus fragile car soumise à une crise sectorielle. Les producteurs, s'ils ne transforment pas à la ferme, revendent le lait à des fromageries industrielles, comme celle du groupe Lactalis à Santoche. Cette fromagerie emploie entre 150 et 200 personnes, et fabrique aussi bien des fromages sous signe de qualité (Morbier et Comté) que des fromages industriels (gamme Lactalis). Dans cette zone, on observe un plus fort vieillissement et un manque de renouvellement de la population agricole, avec pour corollaire une concentration des exploitations. En revanche, la diversification des productions est plus importante dans cette zone que dans la zone Comté, spécialisée dans l'élevage laitier. L'installation en maraîchage ou d'autres productions (escargots, miel) va croissant mais est limitée par la faible disponibilité foncière.

Mise à part la filière fromagère, le territoire possède un autre atout avec l'élevage de porcs et la production de saucisses artisanales labellisées (IGP Morteau et Montbéliard) ou non. La production est assurée par des ateliers modernes, tel le tuyé de Mésandans et par quelques artisans bouchers charcutiers qui possèdent un tuyé (fumoir).

## Des circuits de proximité à développer

En dehors des produits laitiers et charcutiers locaux, les circuits de proximité et artisanaux tiennent une place marginale dans la distribution alimentaire, dominée par la grande distribution. Les artisans de bouche, qui se sont raréfiés depuis 50 ans, sont concentrés dans quelques bourgs-centre. Il en va de même pour les marchés de plein vent, qui sont rares hors saison estivale. La vente directe à la ferme (fromage de vache, de chèvre, viande bio...), même si elle se développe, reste modeste (17,6 % des exploitations). Il n'y a pas de circuits de proximité bien établis pour les produits banals (légumes, fruits, œufs...). Le territoire ne compte pas de magasin de producteur, ni de réseau de paniers (type AMAP ou Jardin de cocagne). La restauration collective publique est pour l'instant faiblement impliquée dans les circuits courts.

## L'alimentation en chiffres



8 moyennes et grandes surfaces



17,6% des exploitations exercent au moins en partie une activité de commercialisation via les circuits de proximité



4 points de vente de fruitières fromagères

## Focus sur un circuit de proximité

### Les points de vente des fruitières en zone AOP Comté



Photo : Fruitières du Lomont

Dans la zone Comté, les producteurs sont organisés en fruitières (Sancey-le-long, Passavant, Plateau de Bouclans, Lomont-sur-crête). Si elles collectent le lait auprès des producteurs et fabriquent le fromage, l'affinage est aussitôt confié à des structures spécialisées. Chaque fruitière possède un ou plusieurs magasins où sont vendus les fromages en rétro-affinage. Cela veut dire qu'elles rachètent une partie des fromages affinés pour les vendre directement sur le territoire, aux habitants et aux touristes. Les points de vente forment un véritable maillage et la fromagerie est parfois le seul commerce alimentaire comme à Naisey. Le dynamisme de la filière conduit à l'ouverture de nouveaux points de vente et à l'extension progressive des horaires d'ouverture, ce qui représente des emplois.

# Projets et attentes des acteurs

## LEADER : une opportunité pour un projet alimentaire local

Le Pays du Doubs Central a engagé en 2014 sa candidature au programme LEADER 2014-2020 et a obtenu un financement à hauteur de 2,2 millions d'euros pour cette période. La thématique des circuits courts alimentaires tient une place primordiale dans ce projet. De nombreux acteurs impliqués dans les circuits courts ou sensibles à cette question (agriculteurs, Groupe des Agriculteurs Bio du Doubs, de nombreux élus du territoire qui sont agriculteurs) se sont investis dans la concertation. Le Pays du Doubs Central, qui consacre une animatrice à plein temps, a un rôle d'animation du programme. Il organise des rencontres entre les acteurs du territoire, éventuels futurs porteurs de projet, afin de susciter des initiatives. Il a aussi pour mission d'accompagner les porteurs de projet susceptibles de bénéficier d'une subvention. Sont éligibles les collectivités, les associations et les entreprises privées. Ces porteurs de projets sont présentés au comité de programmation qui opère la sélection.

Le comité de programmation est l'organe décisionnel du projet. Représentant la logique participative du programme LEADER, il présente des acteurs clés reflétant tous les axes de la candidature. Concernant l'alimentation, sont présents la Chambre d'agriculture représentée par les élus du territoire, la CMA, et le GAB 25.

Le projet, qui en est à la phase de lancement, est confronté à un intérêt contrasté de la part des acteurs. De nombreux producteurs vendant en circuits courts et des acteurs comme le GAB 25 et les fruitières sont investis dans les groupes de travail dans LEADER. En revanche, une part importante des agriculteurs du territoire considèrent que leurs débouchés en filière longue sont suffisants et ne sont pas impliqués dans la démarche.

La position des élus est elle aussi mitigée, notamment sur la question du commerce alimentaire de proximité. Les élus des bourgs-centre sont préoccupés par le maintien des artisans de bouche et des marchés de plein vent comme outils d'attractivité et de sensibilisation au bien manger. En revanche, certains maires des plus petites communes ne voient pas l'intérêt de renforcer les circuits courts. Ils considèrent que l'offre commerciale locale est suffisante compte-tenu de la facilité d'accès à l'offre des villes voisines (Montbéliard et Besançon).

Malgré cela, plusieurs attentes et des intentions de projets ont d'ores et déjà émergées. L'une des priorités est le développement de l'approvisionnement bio et local dans la restauration collective scolaire. Le GAB 25 défend la stratégie des circuits courts et est favorable à la création d'un Point de Vente Collectif pour les producteurs locaux à Baume les Dames. Les Fruitières souhaitent développer la vente directe en magasin afin d'asseoir la logique de circuit de proximité, qui assure un débouché fructueux. Un certain nombre d'actions concrètes pourraient être financées par LEADER : conserverie-légumerie, plateforme logistique etc.

Au préalable, le Doubs central a commandé un diagnostic du système alimentaire du territoire afin de mieux connaître les filières locales de production et de distribution ainsi que les attentes des consommateurs. Cette étude permettra de cerner les enjeux pour le développement des circuits de proximité.

Le programme LEADER est donc une opportunité pour la convergence des acteurs du territoire du Doubs central autour de la question alimentaire et pour le développement d'un projet alimentaire territorial.

### A consulter

<http://www.doubscentral.org>

### Contact territoire

Gwendoline PECHON

Chargée de mission LEADER circuits de proximité alimentaire et projets collectifs citoyens

Tél.: 03 81 84 05 97

[g.pechon@doubscentral.org](mailto:g.pechon@doubscentral.org)

## Le projet Rn PAT

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en oeuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités qui portent le projet sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Durée du projet : 01 septembre 2015 au 30 août 2018

